

## REPUBLIQUE FRANCAISE

EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA VILLE DE GAP

Le huit décembre deux mille vingt-trois à 18h15,  
Le Conseil Municipal de la Ville de Gap, s'est réuni en l'hémicycle de l'Hôtel de Ville,  
après convocation légale, sous la présidence de M. Roger DIDIER .

NOMBRE DE CONSEILLERS	En exercice : 43 Présents à la séance : 33
DATE DE LA CONVOCATION	01/12/2023
DATE DE L'AFFICHAGE PAR EXTRAIT DE LA PRESENTE DELIBERATION	15/12/2023

**OBJET :****Autorisation budgétaire spéciale 2024 - Budget général et budgets annexes****Étaient présents :**

M. Roger DIDIER , Mme Maryvonne GRENIER , M. Olivier PAUCHON , Mme Rolande LESBROS , M. Jérôme MAZET , M. Jean-Louis BROCHIER , M. Cédryc AUGUSTE , Mme Solène FOREST , M. Daniel GALLAND , Mme Zoubida EYRAUD-YAAGOUB , M. Jean-Pierre MARTIN , Mme Martine BOUCHARDY , M. Vincent MEDILI , Mme Françoise DUSSERRE , M. Claude BOUTRON , Mme Ginette MOSTACHI , M. Pierre PHILIP , M. Joël REYNIER , Mme Françoise BERNERD , Mme Mélissa FOULQUE , Mme Chiara GENTY , M. Alexandre MOUGIN , Mme Evelyne COLONNA , M. Fabien VALERO , Mme Nina CAL , M. Alain BLANC , M. Eric MONTOYA , Mme Christiane BAR , M. Eric GARCIN , M. Nicolas GEIGER , Mme Marie-José ALLEMAND , M. Elie CORDIER , Mme Esther GONON

Conseillers Municipaux, formant la majorité des membres en exercice.

**Excusé(es) :**

Mme Paskale ROUGON procuration à M. Daniel GALLAND, Mme Catherine ASSO procuration à M. Olivier PAUCHON, Mme Chantal RAPIN procuration à Mme Françoise DUSSERRE, M. Richard GAZIGUIAN procuration à M. Pierre PHILIP, M. Gil SILVESTRI procuration à M. Jérôme MAZET, M. Bruno PATRON procuration à M. Jean-Pierre MARTIN, Mme Charlotte KUENTZ procuration à Mme Esther GONON, Mme Isabelle DAVID procuration à M. Eric GARCIN, Mme Pimprenelle BUTZBACH procuration à M. Nicolas GEIGER

**Absent(s) :**

M. Christophe PIERREL

Il a été procédé, conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil : Mme Evelyne COLONNA, ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné(e) pour remplir ces fonctions qu'il(elle) a acceptées.



Le rapporteur expose :

L'article L 1612-1 du Code Général des Collectivités Territoriales précise que jusqu'à l'adoption du budget, M. le Maire peut, sur autorisation du Conseil Municipal engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette.

Considérant d'une part ces dispositions et d'autre part que le budget primitif 2024 ne sera présenté que courant janvier 2024, il convient donc de voter des autorisations budgétaires qui précisent le montant et l'affectation des crédits, ceci dans le souci de pouvoir lancer des opérations d'investissement dès le début de l'année.

Les crédits correspondants, détaillés ci-dessous, seront inscrits au Budget Primitif 2024 lors de son adoption.

### **BUDGET GENERAL**

Nature M57	BUDGET VOTE 2023	AUTORISATION 2024
<b>Chapitre 20</b>	<b>483 123.60</b>	<b>46 000.00</b>
202 - Réalisation documents d'urbanisme	5 000.00	1 000.00
2031 - Frais d'études	303 024.00	25 000.00
2033 - Frais d'insertion	77 779.60	10 000.00
2051 - Concessions et droits similaires	97 320.00	10 000.00
<b>Chapitre 204</b>	<b>6 608 689.00</b>	<b>5 000.00</b>
204114 - Subv.aux organismes publics - Voirie	598 453.00	0.00
20415342- Subv. d'équip. versées SPIC	5 982 000.00	0.00
20421 - Subv.d'équip. Personnes de droit privé	8 986.00	0.00
20422 - Subv. d'équip. Personnes de droit privé	20 000.00	5 000.00
<b>Chapitre 21</b>	<b>4 909 210.46</b>	<b>460 500.00</b>
2111 - Terrains nus	2 783 727.00	100 000.00
2112 - Terrains de voirie	284 884.84	50 000.00
2115 - Terrains bâtis	6 000.00	0.00
2121 - Plantations d'arbres et arbustes	50 000.00	10 000.00
2152 - Installations de voirie	73 295.36	15 000.00
21611 - Biens sous-jacents	14 000.00	0.00
21828 - Matériel de transport	337 000.36	80 000.00
21831 - Matériel informatique scolaire	8 000.00	1 500.00
21838 - Matériel informatique	421 640.91	40 000.00
<b>Chapitre 21</b>	<b>BUDGET VOTE 2023</b>	<b>AUTORISATION 2024</b>
21841 - Matériel de bureau et mobilier scolaires	14 000.00	2 000.00
21848 - Autres matériels de bureau et mobiliers	41 887.50	2 000.00

*La présente décision peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et/ou notification, d'un recours contentieux par courrier adressé au Tribunal administratif de Marseille (22-24 rue Breteuil, 13281 MARSEILLE Cedex 6) ou par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr). Dans le même délai, un recours gracieux interrompant le délai de recours contentieux pourra être adressé à l'auteur de l'acte.*

2188 - Autres immobilisations corporelles	915 633.30	150 000.00
<b>Chapitre 23</b>	<b>22 263 553.86</b>	<b>5 000 000.00</b>
2313 - Construction	12 287 026.50	3 000 000.00
2315 - Installation, matériel et outillage techniques	10 047 540.60	2 000 000.00
2316 - Restauration collection et œuvres d'art	9 000.00	0.00
<b>Chapitre 4541201</b>	<b>10 000.00</b>	<b>0.00</b>
45411 - Travaux d'office pour le compte de tiers	10 000.00	0.00

### BUDGET PARKINGS

	BUDGET VOTE 2023	AUTORISATION 2024
<b>Chapitre 20</b>	<b>5 600.00</b>	<b>0.00</b>
2033 - Frais d'insertion	5 600.00	0.00
<b>Chapitre 21</b>	<b>33 995.10</b>	<b>2 500.00</b>
2182 - Matériel de transport	11 627.00	0.00
2183 - Matériel informatique	9 868.10	0.00
2188 - Autres immobilisations corporelles	12 500.00	2 500.00
<b>Chapitre 23</b>	<b>5 603 808.00</b>	<b>0.00</b>
2313 - Constructions	5 602 808.00	0.00
2315 - Installation, matériel et outillage techniques	1 000.00	0.00

### BUDGET QUATTRO

	BUDGET VOTE 2023	AUTORISATION 2024
<b>Chapitre 20</b>	<b>5 806.49</b>	<b>0.00</b>
2051 - Concessions et droits assimilés	5 806.49	0.00
<b>Chapitre 21</b>	<b>80 320.86</b>	<b>2 000.00</b>
2183 - Matériel informatique	4 114.76	0.00
2184 - Mobilier	650.00	0.00
2188 - Autres immobilisations corporelles	75 555.60	2 000.00

### BUDGET ABATTOIR

	BUDGET VOTE 2023	AUTORISATION 2024
<b>Chapitre 20</b>	<b>29 000.00</b>	<b>0.00</b>
2031 - Frais d'études	27 000.00	0.00
2033 - Frais d'insertion	2 000.00	0.00
<b>Chapitre 23</b>	<b>921 079.56</b>	<b>0.00</b>
2313 - Immobilisation en cours, constructions	921 079.56	0.00

La présente décision peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et/ou notification, d'un recours contentieux par courrier adressé au Tribunal administratif de Marseille (22-24 rue Breteuil, 13281 MARSEILLE Cedex 6) ou par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr). Dans le même délai, un recours gracieux interrompant le délai de recours contentieux pourra être adressé à l'auteur de l'acte.

## BUDGET REGIE INFORMATION URBAINE

	BUDGET VOTE 2023	AUTORISATION 2024
<b>Chapitre 21</b>	<b>201 640.62</b>	<b>35 000.00</b>
2153 - Installations à caractère spécifique	78 600.00	15 000.00
2183 - Matériel de bureau et informatique	1 040.62	0.00
2184 - Mobilier	1 000.00	0.00
2188 - Autres immobilisations corporelles	121 000.00	20 000.00

### Décision:

Il est proposé sur l'avis favorable de la Commission des Finances et du Budget du 29 novembre 2023 :

- Article 1 : D'autoriser Monsieur le Maire à engager, liquider et mandater des dépenses d'investissement dans la limite des crédits détaillés dans la présente autorisation budgétaire.

- Article 2 : D'autoriser Monsieur le Maire à ouvrir les crédits correspondants lors de l'adoption du budget primitif 2024.


Mise aux voix cette délibération est adoptée ainsi qu'il suit :

- POUR : 38

- CONTRE : 4

Mme Charlotte KUENTZ, Mme Pimprenelle BUTZBACH, M. Nicolas GEIGER, Mme Esther GONON

Le Maire



Roger DIDIER

Le Secrétaire de Séance



Evelyne COLONNA

Transmis en Préfecture le : 19 DEC. 2023

Affiché ou publié le : 19 DEC. 2023

